L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 26 au 27 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 59.

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Sapeurs-pompiers. — N° 303.33.
Police-Secours. — N° 305.24.
Gendarmerie. — N° 307.25.
Hôtel de Ville. — Fermé, sauf le bureau de l'Etat Civil, ouvert de 9 à 11 h. 30, pour les naissances et les décès seulement.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Bains-douches. — Rue Edouard Anseele, ouverts de 8 à 11 heures.
Permanence médicale. — MM. Raphaël Van Mullen, 98, boulevard de Lyon et Joseph Charasse, 45 boulevard d'Armentières.
Il ne doit être fait appel à l'un de ces praticiens qu'en cas d'absence du médecin de famille et lorsqu'il y a urgence ou absolue nécessité.
Pharmaciens de garde. — Voir rubriques spéciales.
Sports et spectacles. — Voir rubriques spéciales.

CERERIF

Le BÉBÉ a besoin d'une ALIMENTATION étudiée spécialement à son intention
DEUX PRODUITS :
« LE BIBERON DE FRIQUET »
« LA FARINE DE JEAN-PIERRE »
CÉRÉALES - DIASTASES - GERMES - SUCRE
BÉBÉ DEVIENDRA FORT ! Vente contingentée

LES PHARMACIES DE GARDE DANS LA CIRCONSCRIPTION

Les personnes sont invitées à s'adresser, le cas échéant, à la pharmacie la plus proche de leur domicile sans tenir compte de la ville ou de la commune.

De service pour le dimanche 27 :

Roubaix : MM. Lelong, 172, rue de Lille ; Verdin, 52, rue de la Vigne.

Hem : MM. Cauty, 32, rue de Lille.

Wasquehal : M. Anthoine, 89, rue de la Vendée.

Ces pharmacies assureront la permanence du samedi 26, à 19 h., au lundi 28, à 14 heures.

Disponible quantité de sacs fillette cellophane tressée. Ecrire Agence Havas, Grenoble, Numéro 5813.

AH ! LES P'TITS POIS

Les nommés Georges Kint, 32 ans, chauffeur-livreur, 42, rue Sébastopol, Charles Glorieux, 51 ans, marchand de légumes, 58, rue Doubasie, Marcel Delcroix, négociant en légumes, de Laventie (P.-de-C.) et Vandenbroucke Arthur, grossiste en légumes, 13, rue de Strasbourg à **Tourcoing** ont fait l'objet d'un procès-verbal, pour transport sans autorisation de 1.600 kg. de petits pois, vente et achat irrégulier de légumes.

Conservatoire de Musique
RESULTATS DES CONCOURS

Classe de musique de chambre : 1er prix à l'unanimité, Noppe Christiane, 1er prix, Noppe Monique ; 2e prix à l'unanimité, Halley Amédée, Hibon Eliane ; 2e prix, Arnout Micheline, Lierman Madeleine ; 1er accessit à l'unanimité, Nuttin Paule ; 1er accessit, Plouvier Bernadette, Denis Charles, Ménart Marie-Thérèse, Pennequin Francine, Soyez Gustave.

Sœurs Coupe Dunkel (v. Enseign. 4e p.)

LA MUSIQUE INTERDITE

Pour avoir laissé jouer de la musique dans son établissement après l'heure permise, Adolphe Desbouvries, cafetier, 6, contour Saint-Martin, a fait l'objet d'un procès-verbal.

Meubles Buffets, Salles à manger, Cuisines laquées, Chaises longues — 28, Grande Rue, 28.

LES VIEUX TRAVAILLEURS ROUBAISIENS

Les membres et leurs familles sont invités mardi 29 juin à la séance cinématographique au Casino à 19 h. 30. Se munir de la Carte Tombola gratuite.

LE SERVICE DES ETRANGERS

A partir du 1er juillet 1943, le service des Etrangers (délivrance des cartes, visas, arrivées et départs) qui était, jusqu'à présent, assuré par la Mairie, le sera par les services de police. Il fonctionnera tous les jours (sauf les dimanches et jours fériés) de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., 36, rue Pellart dans l'immeuble destiné à abriter le nouveau Commissariat Central du Sous-district de Roubaix.

A la même date, les Commissariats d'arrondissements seront chargés de la délivrance des cartes d'identité aux Français et des formalités de changement de domicile des Français.

DEFENSE PASSIVE URBAINE

Quelques emplois de pompiers auxiliaires de la Défense Passive sont vacants.

Conditions exigées : être âgé de 30 à 40 ans, être de nationalité française, habiter Roubaix et posséder les aptitudes physiques nécessaires.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser Bureau de la Défense Passive, Mairie de Roubaix.

Sociétés et Comités

Union des Familles Nombreuses Section Saint-Martin). — Dimanche 27, de 10 à 12 h., à la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil Abreuvoir, paiement des cotisations pour les retardataires. Les membres qui ne seront pas à jour de leur cotisation ne pourront participer à la distribution de coton pour les retardataires.

ETAT CIVIL

Naissances. — Gérard Démasure, 44 rue Solférino ; Pierre Daverses, 58, Bd de Colmar, né à la Clinique Maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20 ; Micheline Verguchten, 6, rue Neuve Racine, née à la Maternité Municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Denise Debruyne, 102, rue des Anges, cour Frères Bodin, 2, née rue Jacquard, 76.

Publications de mariages : Jean Vanoverschelde, rattacheur, 247, Bd de Fourmies, appt. 7 et Fernande Boucquey, s.p., 45, rue Marie Buisine.

Décès. — Maria Mesplont, 55 ans, épouse Yserbyt, 240, rue de l'Epeule ; Oktavia De Bruyne, 83 ans, Vve de De Graeve, 52, rue Saint-Jean ; Aline Lamourette, 50 ans, épouse Poupaert, 52, rue Pierre de Roubaix ; Louis Brevière, 85 ans, 55, rue de Soubise.

WASQUEHAL
LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Pharmacien de garde : M. Wasselin, rue de la Vendée.

De 9 à 10 h. 30, Caisse d'Epargne de Roubaix, à la Mairie.

De 9 à 10 h., permanence de la caisse « La Famille ».

A 16 h., assemblée générale des Médaillés du Travail, au siège.

Une septuagénaire grièvement brûlée, meurt à l'hôpital

Vendredi, au début de l'après-midi, un accident d'une certaine gravité est survenu impasse Duthoit, 2, où une infirme septuagénaire, Mme Vve Gustave Dupont, née Julia Héquette, âgée de 75 ans, a été gravement brûlée alors qu'elle était occupée près de son réchaud à alcool. La malheureuse, qui avait déjà été amputée d'une jambe il y une dizaine d'années environ, reçut les soins urgents de M. le Docteur Roussel, de Wasquehal, qui releva des brûlures au 3e degré à la jambe et sur diverses parties du corps. En conséquence elle fut transportée immédiatement par l'ambulance municipale à l'Hôpital La Fraternité, à Roubaix.

Mme Vve Dupont est décédée peu après son admission.

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu au bureau des Postes, rue Ferrer vendredi, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Certificats de bonnes vie et mœurs. — Les certificats de bonnes vie et mœurs qui étaient délivrés par les services municipaux seront dorénavant et uniquement délivrés par M. le Commissaire de police.

FUNÉRAILLES

ARLEUX. — Les FUNÉRAILLES de

Monsieur Fernand HUREZ

pieusement décédé à Arleux, le 26 juin 1943 dans sa 60e année, auront lieu le **Mercredi 30 juin, à onze heures,** en l'Eglise d'Arleux. L'inhumation aura lieu provisoirement au cimetière du dit lieu. Assemblée en la maison mortuaire à 10 h. 45. — De la part de : Madame Fernand HUREZ-DEROUBAIX, son épouse ; Monsieur Eugène HUREZ, en captivité, Madame et leur fille ; Madame Alfred DEFONTAINE et ses filles ; Monsieur et Madame Pierre LEVÊQUE et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les FUNÉRAILLES de

Monsieur Joseph HENAU

décédé à RONCHIN, le 24 juin 1943, à l'âge de 73 ans, auront lieu le **Lundi 28 juin 1943, à dix heures et demie,** en l'Eglise Ste-Rictude (Grand Ronchin). Assemblée à la maison mortuaire, à 10 h. 15, 109, rue R. Salengro, Ronchin. De la part de la famille. 32 536

CROIX
LA JOURNÉE DU DIMANCHE

Pharmacien de garde : Voir en locale Roubaix.

Caisse d'Epargne : De 9 à 10 h.30, salle de l'Administration, Mairie.

Famille du Prisonnier : De 10 h. à 12 h., boulevard Zola.

Amicale des Prisonniers : Permanence de 10 à 12 h., boulevard Zola, 139.

Bibliothèque Moderne, 14, rue Jean-Jaurès, de 9 h. 30 à 12 h.

UNE ARRESTATION POUR OUTRAGE A AGENTS

Alors qu'ils étaient de faction place Saint-Pierre, à 21 h. 45, deux gardes auxiliaires du commissariat de Croix furent interpellés par un individu, debout sur le seuil d'un café, qui les insulta et les menaça. S'étant approchés, les deux gardes constatèrent que l'homme était en état d'ivresse manifeste.

L'individu, Jules Deffrennes, 44 ans, marchand de papier, 21, rue Lamartine, fut aussitôt conduit au commissariat où il passa la nuit dans la chambre de sûreté.

Interrogé le lendemain par M. Perney, commissaire de police, il a été inculpé d'outrage aux agents et déféré au Parquet de Lille. Il sera en outre poursuivi pour ivresse publique.

LE RAVITAILLEMENT

La remise des tickets de ravitaillement pour juillet se poursuivra dans l'ordre suivant :

Troisième journée : Lundi 28 juin : du Chemin du Halage à l'avenue Lenôtre.

1er bureau : Matin : rues d'Hem, Chemin Halage, Lamartine, Hoche, Lacépède ; après-midi : rues Paul-Laargue, des Jardins.

2e bureau : Matin : rue Jean-Jaurès (jusqu'au n. 169 inclus) ; après-midi : rue Jean-Jaurès (du n. 170 à la fin).

3e bureau : Matin : rue Kléber (jusqu'au n. 169 à la fin) Jacquard, Lavoisier ; après-midi : rue Kléber (n. 170 à la fin), Jacquard, Lavoisier.

4e bureau : Matin : avenue Hannart, rues Guizot, Lenôtre, Laiterie ; après-midi : rues Holden, Victor-Hugo.

L'inscription des commandes de charbon. — L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Lundi 28 juin, secteur n. 3, maison des Œuvres, place de la République, pour les rues Jean-Jaurès, Gambetta, Salengro.

Mardi 29 : secteur n. 4, maison des Œuvres, pour les rues : Lille, Gaz, Vaubon, Plaine, Négrier, Pannerie, Ouest, Dubled, Perdue, Voltaire, Gare, Fonderie, Louise-Michel, Ghesquère, place de la République, Grand'Place.

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu lundi 28, dans l'ordre suivant : de 1 à 400, de 9 à 10 h. ; de 401 à 800, de 10 à 11 h. ; de 801 à 1.000, de 11 à 12 h. ; de 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; de 1.401 à 2.100, de 15 à 16 heures.

Etat Civil. — Publications. — Dahieux René, électricien, contour Saint-Pierre, 6, et Bompard Louise, s.p., au Puy (Haute-Loire).

WATTRELOS

Procès-verbal pour recel. — Delfortrie Marie, femme Dumalin, 36 ans, rue du Fort Lillois, 11, Wattrelos ; Béghin Jeanne, femme Dreumont, 34 ans, demeurant rue du Fort Lillois, 30, Wattrelos ; Ghesson Dorothée, femme Verhelst, 43 ans, demeurant rue Hoste, 4, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir vendu des denrées alimentaires appartenant à M. Delerue, pharmacien à Wattrelos.

Au profit du dispensaire. — Une somme de 200 fr. a été remise par Mlle Rachel Sablain, 322, rue Jules Guesde, au profit du dispensaire antituberculeux. Nos remerciements.

L'eau potable. — Le Maire donne avis qu'en raison de l'exécution de travaux à entreprendre sur le réseau d'eau, la distribution d'eau potable sera interrompue le lundi 28 juin pour les rues Henri Briffaut, de la Vigne et du Sapin Vert jusqu'au N° 23, de 13 h. 30 à 17 h.

Union des Sinistrés. — Les Sinistrés qui n'ont pas encore remis leur bulletin d'adhésion sont priés de l'adresser d'urgence 41, rue Pierre Motte à **Roubaix** ou à M. Carbon, 22, rue Saint-Vincent de Paux à **Wattrelos.**

Les cartes de sinistrés pourront être retirées à la permanence qui sera tenue jeudi 1er Juillet, de 15 à 16 h., à l'Innovation, Grand'Place.

Union des Familles Nombreuses. — Pour les prisonniers et travailleurs (père ou fils non marié), inscrits à notre Union, distribution à prix réduit de pâte de fruits, le dimanche 4 Juillet, de 10 à 11 h., dans chacun des quartiers suivants : Place 19, café Delcroix, Grand'Place ; Crétinier 20, café Verdonck, Place St-Vincent-de-Paul ; Sapin Vert 22, Le Touquet 21, café Vercruysse, Place du Sapin Vert ; Laboureur 23, café Badylon, angle rues Faidherbe et 3 Bouteilles ; Beaulieu 24, café Boulanger, rue Leruste.

Se munir de la carte rouge U.F.M.

Les adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation sont invités à le faire d'urgence s'ils veulent bénéficier de la prochaine vente de coton.

Etat civil. — Naissances : Gérard Dendooven, rue de Bazeilles, 19 ; Daniel Pilaert, rue des Poilus, 2 ; Béatrice Remacle, place Saint-Gérard, 9 ; Francine Vanesche, rue des Fossés, 19 ; Serge Devrière, hameau du Breuil, 6 bis ; Jeannine Fournier, rue de Beaulieu, 26 bis ; Dominique Dabeurme, rue du docteur Victor Leplat, 26 ; Michel Bonte rue Nungesser et Coli 3 ; Myette Allard, rue des Poilus, 2.

Publications de mariages : Louis Lematre, employé, cité Amédée Prouvost 117 et Marcelle Lhoteillerie, rue Daubenton, 176, à Roubaix ; Serge Dalcroix facteur télégraphiste, rue des Buissonnets, 8 et Henriette Imbrecht, couturière, cour Jonville, 6 ; Kléber Dejas, ajusteur, rue du Mont-à-Leux, 392 et Elza Berbeke, sp., rue du Mont-à-Leux 392 ; Charles Delacenserie, employé au chemin de fer, sentier Thérin, 7 et Rachel Elinck, sp., rue Victor Hugo, 39 ; César Quique, homme de peine, rue du Sartel, 10 et Suzanne Giroir, servante, rue du Sartel, 105 ; Léon Traens, monteur de téléphone, rue Henri Lefebvre, 18 et Gilberte Renaux, soigneuse, rue Faidherbe, 83.

Décès : Amélie Leroy, veuve Herteler, 83 ans, cité A. Prouvost, 114 ; Sophie Delepaul, 78 ans, rue des Poilus, 2 ; Henri Joveneaux, 72 ans, rue des Poilus, 2 ; Jules Daels, 52 ans, visiteur de pièces, rue Jules Guesde, 133-8 ; Clotilde Sercu, épouse Lemettre, 68 ans, rue du Gauquier, 116-6 ; Eugène François, 62 ans, teinturier, rue des Mazures, 23 ; Alfred Nérinckx, 80 ans, rue des Poilus, 6 ; Leman Hermance, Vve Debucois, 82 ans, rue des Poilus, 6 ; Constant Destoop, 61 ans, musicien, rue Carnot, 170 ; Paul Delcambre, 56 ans, négociant en cuirs, rue du Crétinier, 15.

LANNOY
LE CHIFFRE D'AFFAIRES

La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et licence aura lieu à **Lys**, le 1er juillet, de 8 h. 30 à 11 h. au débit Delplanque ; le 1er juillet de 14 à 15 h. au débit Bauffe ; le 6, de 14 à 15 h. au débit Borteele.

Toufflers le 2, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Dubrulle.

Sailly le 2, de 14 à 14 h. 30, au débit Doby.

Hem le 3, de 9 à 9 h. 30, au débit Laurent.

Lannoy le 6, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Bourghelle.

Leers le 7, de 8 h. 30 à 11 h., au débit Lory.

LYS-LEZ-LANNOY

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu lundi 28, 25, rue de la Mairie (annexe) dans l'ordre suivant : n. 1 à 300, de 9 h. à 9 h. 30 ; 301 à 600 de 9 h. 30 à 10 h. ; 601 à la fin de 10 à 10 h. 30.

LEERS

Succès scolaires. — Nous apprenons que les élèves de l'école libre désignées ci-après ont subi avec succès les examens du certificat catholique. Ce sont : Bossu Marguerite, Dereux Jeanne, Duterte Germaine, Ponche Madeleine, Roussel Yvonne, Thieffry Yvonne.

Une mention spéciale revient à Mlle Thieffry qui a obtenu le prix diocésain.

Caisse d'Epargne. — La succursale sera ouverte à la Mairie dimanche, de 9 à 10 h. 30.

Mutilés et Invalides du Travail. — Permanence au Foyer Populaire dimanche, de 11 à 12 heures.

Bibliothèque du Cercle St-Louis. — Fermée le dimanche 27.

RONCQ

Mutuelle-retraite des A. C. du Centre. — Ce dimanche, séance de versement de 10 h. 30 à midi, au siège, café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille.

Au Cercle St-Louis. — Ce dimanche, au local, rue du Docteur-Gallissot, deux parties de boules à 15 et à 17 h. : Linselles contre Roncq.

Caisse d'épargne. — Le bureau, 276, rue de Lille, sera fermé ce dimanche.

MOUVAUX

Aux jeunes gens. — Les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1919 doivent se présenter, de toute urgence, à la Mairie, bureau de la main-d'œuvre, 2e étage, munis de leur carte d'identité, de leur carte d'immatriculation aux Assurances Sociales et d'un certificat de l'employeur justifiant de la profession exercée.

Caisse d'Epargne. — Fermée le dimanche 27.

Union des Familles Nombreuses. — Lundi 28, le secrétaire se tiendra à la disposition des adhérents, 47, rue des Ravennes, de 14 à 18 h.

Les familles qui désirent se faire inscrire au groupement peuvent se présenter munies de leur livret de famille, cartes de ravitaillement, cartes de textile, carte de charbon, carte d'identité du chef de famille et carte de priorité.

Centre d'Entr'aide (Ancienne Amicale) des Prisonniers Rapatriés. — Une permanence se tiendra à la Mairie, salle du ravitaillement, le dimanche 27, de 10 h. 30 à 12 h. au cours de laquelle les adhésions seront reçues et le paiement de la prime de 200 fr. sera versée aux inscrits.

Les gendarmes arrêtent les cambrioleurs des Établts Parrent à Lannoy
ILS AVAIENT CACHÉ LES MARCHANDISES VOLÉES DANS UNE USINE, A HEM

Au cours de la nuit du 31 mai au 1er juin, un cambriolage était commis aux Etablissements Parrent, rue du Haut-Jardin, à Lannoy.

Les services de gendarmerie, informés, procédèrent à une enquête qui n'aboutit pas immédiatement, mais ces jours derniers, ils apprirent qu'un stock de couvertures se trouvait entreposé à l'usine Vaussy, rue de la Laverie, à Hem.

M. Alphonse Dubus, secrétaire de la Société Parent, reconnut formellement la marchandise volée et, espérant que les voleurs viendraient se faire prendre au piège, les gendarmes exercèrent près du dépôt une étroite surveillance. Celle-ci ne donna aucun résultat.

LES DEUX LARRONS

Poursuivant leurs investigations, les gendarmes Ducourant, Dekeyser et Chamlot, apprirent que le nommé Arthur Debeurne, 30 ans, tisserand, domicilié rue du Haut-Jardin, à 50 mètres environ de l'usine Parrent, à Lannoy, avait offert en vente, il y a quelque temps, un lot de 120 couvertures.

Arthur Debeurne, interrogé, opposa d'abord un démenti formel, mais finit par avouer le vol qu'il avait effectué de complicité avec son beau-frère, Henri Pluquet, 33 ans, mécanicien, domicilié à Roubaix, rue de Leuze, impasse Leuze, 14, sur l'instigation duquel il avait agi.

C'est même Henri Pluquet, qui, étant entré dans les magasins des Etablissements Parrent, après avoir brisé le carreau d'une fenêtre dont les volets ne fermaient pas, ouvrit la porte d'entrée à Arthur Debeurne.

Ils enlevèrent ainsi 22 ballots contenant chacun 5 couvertures grises et un ballot de 10 couvertures blanches, ainsi que 25 bandes de 2 wassingues. Le tout fut conduit au domicile de Debeurne, en une dizaine de voyages.

UN CAFETIER SOUPÇONNEUX

Les cambrioleurs attendirent ensuite quelques jours avant de chercher à revendre la marchandise. Ils trouvèrent alors un acquéreur en la personne d'un cafetier roubaisien qui, par la suite, soupçonnant le caractère louche de l'affaire, refusa de la conclure. Il abandonna même une somme de 1.800 francs et remit à Debeurne, la couverture et les wassingues, qui lui avaient été déjà livrées, et qui furent transportées ensuite, chez le père de ce dernier, Albert Debeurne, 52 ans sans profession, 6, rue des Fabricants, à Roubaix. Le marché avait été conclu pour une somme totale de 59.000 fr.

Craignant que la proposition faite au cafetier roubaisien soit connue de la police, les deux complices déménagèrent alors le produit de leur vol, qu'ils conduisirent à l'usine Vaussy, là, où les gendarmes le découvrit.

Arthur Debeurne et Pluquet qui a déjà été condamné à 10 mois de prison pour vol et marché noir, ont été mis en état d'arrestation pour vol, la nuit, en réunion avec effraction, tandis que Albert Debeurne sera poursuivi pour recel.

LILLE

LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE RAVITAILLE LES CANTINES ET RESTAURANTS POPULAIRES

M. Paul Dehove, maire de Lille a reçu M. Ernest Legrand, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) et M. Piquot, de Taillepied, syndic, qui sont venus pour assister à Lille, à l'ouverture d'un wagon de vivres venant du canton de St-Sauveur-le-Vicomte. Le wagon comprendrait 50 têtes de gros bétail, six moutons, 127 lapins, de la volaille, avec poules, dindes, oies, poulets, canards ; 150 kilos de beurre, des œufs, des pommes de terre, anciennes et primeurs, des légumes, des haricots.

Le canton de Saint-Sauveur comprend 8.000 habitants.

Les légumes sont destinés aux cantines scolaires, restaurants et soupes populaires de Lille-Roubaix-Tourcoing.

MM. Legrand et Piquot ont visité les soupes, restaurants populaires et cantines scolaires, vendredi, en même temps que M. Cognacq.

Tribunal correctionnel

LES BAS

Alice Lorthiois 23 ans, couturière, à Lille, avait pris la fausse qualité de mandataire de la dame Vexe et s'était fait remettre 45 paires de bas et un appareil photographique. Elle a été condamnée à 3 mois d'emprisonnement.

VOLEUR DE COLIS

Marceau Deschaune, employé, 26, rue Emile-Vandamme, à Saint-André, a dérobé 4 boites de cire, du maïzor, des clous, des cahiers de feuilles à cigarettes, 1 kilo de chocolat, 20 savonnettes, etc., dans des colis, au préjudice de la S.N.C.F. Il a été condamné à 3 mois d'emprisonnement.

LA MONTRE

Pour vol d'une montre en argent à M. Dujardin, 2 mois d'emprisonnement à Jules Derache, 54 ans, chauffeur de chaudières, 25, rue du Grand-But, à Lomme.

UN TRAFIQUANT DU MARCHÉ NOIR

Achille Lammertyn, domicilié, à Mouscron, 356, Chaussée du Risquons-Tout, est un fraudeur notoire. Condamné à diverses reprises pour fraude en douane et infraction à arrêté d'expulsion, il avait été recherché par les gendarmes en vertu d'un mandat d'arrêt lancé contre lui par M. Mestré, juge d'instruction.

Cet individu avait tenté d'exporter par Tourcoing, le 3 février 1943 1.650 kilos de blé.

Le Tribunal a condamné Lammertyn par défaut, à 2 ans d'emprisonnement, à une amende de 70.860 fr et à une astreinte de 30.000 francs.

LES TICKETS DE LA BOULANGERE

Angèle Debeire, 18 ans, étirageuse 22, rue Vaillant, à Lambersart ; Angèle Matton, 60 ans, même adresse ; Léontine Legros, veuve Platteau, 50 ans, cabaretière, 73, rue Dumoulin, à Lambersart ; Léontine Flancain, femme Decottignies, 84 bis, rue Dumoulin, à Lambersart ; Hélène Lecomte, 21 ans, 28, rue Pierre Curie, à Lille ; Valentine Berth, femme Cellebout, 42 ans, rue Dumoulin, à Lambersart ; Six Marie, femme Soulliart, 40 ans, 69, rue Saint-Sauveur, à Lille ; Lucienne Testart, femme Declercq, 36 ans, 19, rue Jacquard, à Lomme, étaient poursuivies dans une affaire de trafic de tickets de pain.

Angèle Debeire avait soustrait en 1943, à Lambersart, environ 45 kilos de tickets de pain au préjudice de la dame Vanhouwe Félicienne, boulangère à Lambersart, 34, rue Ampère. Angèle Debeire était cliente de la boulangère. La boulangère ayant constaté un nouveau vol en mars, alla trouver sa cliente et malgré les dénégations de celle-ci, se mit en mesure de la fouiller. Elle découvrit des tickets de pain dérobés chez elle.

Le Tribunal a condamné la voleuse à 6 mois d'emprisonnement.

Angèle Matton, poursuivie pour complicité, a été condamnée à 1 mois d'emprisonnement.

Les autres inculpées étaient inculpés de recel de tickets. Ils ont été condamnées : Léontine Legros à 1.200 fr. d'amende ; Léontine Francain, à 600 fr. ; Leconte Hélène et Berth Valentine, à 1.200 fr. d'amende ; Six Marie, à 600 fr. d'amende Lucienne Testard, à 1.200 fr. d'amende.

La falsification des tickets. — Hélène Trépant, ancienne employée des P.T.T. avait falsifié des tickets de pain, augmentant ainsi la valeur de ces tickets. Le Tribunal lui a infligé 5.000 francs d'amende.

Transport clandestin. — Condamné par défaut à 2 mois d'emprisonnement et 1.200 fr. d'amende pour achat et transport irrégulier de viande, Marcel Verlinde, 32 ans, ouvrier de chicorée, domiciliée en Belgique, qui avait formé opposition, ne se présente pas à l'appel de la cause. Le Tribunal a confirmé le jugement.

Le blé saisi. — Dans le courant de Septembre 1942, Pierre Demilt, 21 ans, employé de commerce à **Roubaix**, rue d'Antoing, avait créé un commerce de blé sans autorisation. La marchandise fut saisie. Sa femme, Marie Lefebvre, qui laissa prendre livraison de 20 kgs de blé par André Boulinguiez 42 ans, brigadier de paix, rue d'Ypres, à **Roubaix**, et 4 kgs 500 par Denis Wargnye, 36 ans, apprêteur, rue Guizont, à **Roubaix** ; 6 à 7 kgs par Albert Lefebvre, 34 ans, rue Paul-Bert, à **Roubaix**, sachant que la marchandise était saisie, a été condamnée pour détournement de marchandises saisies, à un mois d'emprisonnement avec sursis et à 500 frs d'amende. Pierre Demilt a été condamné à 3.000 frs d'amende. Boulinguiez à 40 jours d'emprisonnement, Lefebvre et Wargnye à des amendes de 600 et 720 frs.

La laine. — Jeanne Catteau, femme Leclercq, 34 ans, rue de la Conférence, à **Roubaix**, qui a recelé 177 bobines de laine, 110 cannettes et divers écheveaux, a été condamnée à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

L'indélicate servante. — Kasimira Gorecka, 23 ans, ayant demeuré à **Marcq-en-Barœul**, avait dérobé au préjudice de sa patronne différents objets, tels que tissus, linge, chaussures. Elle a fait défaut et a été condamnée à six mois de prison.

Le bois. — Fernande Duthoit, 51 ans, étirageuse à **Lille**, rue Pierre-Legrand, a dérobé du bois provenant de portes dans des maisons sinistrées d'**Hellemmes**. Elle a été condamnée à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

— Pour des faits identiques commis le même jour, Madeleine Paulvaiche, 43 ans, sans profession, à **Annappes**, a été condamnée à deux mois avec sursis.

Les opposants. — Henri Deslanguez, 46 ans, ajusteur à **Hellemmes**, avait fait opposition à un jugement de défaut le condamnant à un mois et 600 frs d'amende pour coups, le Tribunal a ramené la peine à vingt jours d'emprisonnement, 600 frs d'amende et a accordé 500 frs à titre de dommages-intérêts à la partie civile.

— Robert Rémy, voyageur de commerce, sans domicile connu, avait été condamné à trois mois, par défaut, pour coups et blessures volontaires. Sur opposition, sa peine a été ramenée à un mois et 1200 frs d'amende.

La viande sans tickets. — Paul Allard, 23 ans, garde-fils, rue de la Rosière, à **Hellemmes**, a livré de la viande sans exiger la remise de tickets et l'a transportée en dehors des limites de la commune. Il devra payer 3.000 frs d'amende.

Paye... ce qu'il doit. — Emile Laurier, ajusteur, rue d'Iéna, à **Lille**, ne payait pas la pension alimentaire de 500 frs par mois qu'il avait été condamné à verser à sa femme. Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, à 200 frs d'amende et au franc de dommages-intérêts que réclamait son épouse.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
le grand hebdomadaire régional
EN VENTE LE SAMEDI
LE NUMÉRO : UN FRANC

LES SPECTACLES

A ROUBAIX

COLISEE Soirée supplémentaire LUNDI à 8 heures.
SAMEDI, soirée 7 h. 30 — Dimanche 3 séances : 3 h., 5 h. 30, 8 heures.
LUNDI et JEUDI : matinée à 3 heures. Soirée à 8 heures
Arletty -- Marie Déa -- Alain Cuny -- F. Ledoux
dans
LES VISITEURS DU SOIR
UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR
EN UN SIÈCLE MYSTÉRIEUX.
Vous qui avez versé des larmes au spectacle du « Voile bleu » et qui êtes sensibles à la beauté, il faut aller voir LES VISITEURS DU SOIR et ne pas accuser le film si vous n'en subissez pas l'enchantement. C'est que la dure vie moderne et la banalité courante ont gâté chez beaucoup le pouvoir d'émotion. Objet de discussions passionnées, c'est
LE FILM QU'IL FAUT VOIR

TRAMWAYS Samedi à 8 heures
Dimanche : 2 h. 30, 5 h. 15, 8 heures
Lundi 3 h. 30 et 8 heures
ALBERT PRÉJEAN dans
"PICPUS"
Un drame policier plein de mystère et d'intrigues.
La semaine prochaine : LE VOILE BLEU
PREMIÈRE PARTIE VARIÉE — ACTUALITÉS

ALCAZAR rue de Tourcoing — Tramway A —
Sam. 7 h. 30, Dim. 3 séances, Lundi 2
« LE BRISEUR DE CHAINES »
Première partie — Actualités
La sem. proch. : « PICPUS »
Bientôt : « LE VOILE BLEU »

RENAISSANCE 136, r. Pierre de Roubaix. Act.
Hugu. Duflos, P. Renoir, G. Rollin de
« LA LOI DU PRINTEMPS »
Un des meilleurs films de l'année
S.20h. D.2h.30.5h.15.8h. L.et J. 3 h., 8h.
S.P. : Huit hommes dans un château

A TOURCOING

RIALTO Sam 7 h. 30. Dim. 2 h. 30, 5 h.15, 8 h. Ldi 3 et 7 h. 30
Jeudi 3 heures.
Albert PRÉJEAN dans le fameux roman policier
PICPUS

CENTRAL-CINÉ
VENEZ RIRE, avec le film
PILOTE MALGRÉ LUI
follement amusant, avec des péripéties intrépides et inédites
(Actualités) — Samedi à 19 heures.
Dimanche : 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30
— Lundi : 3 heures et 7 heures —

OLYMPIA
Sam 7 h.30. Dim. 2 h.45, 5 h.15, 8 h.
Lundi 3 h. et 8 h 45 Jeudi m 3 h.
PONT DES PIATS
Sam. 7 h.45. Dim. 2 h.30, 5 h.30, 8 h.
Lundi : 3 h. 15 et 7 h. 30
BOLERO
UN FILM TRES GAI AVEC ARLETTY
PREMIERE PARTIE et ACTUALITES

A WATTRELOS

METRO-CINÉ Direct. Jacobs 240, rue Carnot.
Matinée : Dimanche à 3 heures
Soirées : Samedi et dimanche à 7 h.
« SUIS-JE UN CRIMINEL ? »

FAMILIA — WATTRELOS
Samedi 7 h.30. — Dim. 2 h., 5 h., 7 h.45
Lundi 3 h. et 7 h. — Jeudi 3 h.
PIERRE FRESNAY
LE BRISEUR DE CHAINES
COURT SUJET — ACTUALITES

CRÉTINIER -- PALACE
SAMEDI 7 h. 30, DIMANCHE 2 h., 4 h. 45 LUNDI 3 heures et 7 h. 30
LES ACTUALITES MONDIALES — PREMIERE PARTIE
8 HOMMES dans un CHATEAU
avec RENÉ DARY
LOCATION samedi 5 h. 30. — La sem. proch. : PILOTE MALGRÉ LUI.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Le Dimanche à Tourcoing

Sapeurs-Pompiers. — Tél. 413
Police-Secours. — Tél. 450.
Gendarmerie. — Tél. 401.
Hôtel de Ville. — Tél. 813. Fermé sauf le bureau de l'Etat Civil ouvert de 9 à 12 h. pour les déclarations de naissance seulement.
Caisse d'Epargne. — Fermée.
Bains municipaux. — Rue du Printemps, ouvert au public de 8 à 11 h. Piscines et baignoires.
Pharmaciens de garde. — Jusqu'au lundi 28 à midi : M. Assemaine, 57, boulevard Gambetta ; M. Genel, 265, rue de Menin.
Médecins de service. — Journée du dimanche 27 : MM. les docteurs Le Treust, 87, rue de Gand (Tél. 10.21) et Ritz, 89, rue de Roubaix (Tél. 10.65). A n'appeler qu'en cas d'urgence et durant l'absence du médecin de famille.
Permanence de nuit. — En cas d'extrême urgence ou d'absolue nécessité, alerter Police-Secours qui préviendra le médecin de garde. Le service fonctionne à partir de 21 h. jusque 9 h. le lendemain matin.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.
Manifestations diverses. — A 10 h. 30, inauguration de l'exposition annuelle des travaux des élèves de l'Institut Colbert.
A 11 h., exposition des travaux d'élèves de l'Ecole des Beaux-Arts.

Dérangé dans son travail un cambrioleur prend la fuite

Au cours de la dernière nuit, vers 0 h. 50, le poste central de police était informé qu'une tentative de cambriolage avait eu lieu aux Etablissements Chritory, 31, rue de Renaix. Des gardiens de la paix se rendirent sur les lieux et interrogèrent le veilleur de nuit qui leur déclara que, vers 0 h. 20, des bruits suspects attirèrent son attention. Il se précipita et arriva au moment où un individu prenait la fuite. Dans le magasin on découvrit 4 sacs contenant de la laine pour layettes et de nombreuses paires de chaussettes que le malfaiteur se disposait à emporter.

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

CHARBON SANS CARTE

René Droulers, 33 ans, industriel, domicilié rue du Blanc-Seau, 64, a fait l'objet d'un procès-verbal pour détention et transport illicite de charbon.

Une plainte pour vol de 1.500 kilos de pommes de terre a été déposée par M. Emile Haquette, cultivateur, rue de Venise ; le vol a été commis au cours de la nuit de jeudi à vendredi, sur un champ situé chaussée Denis-Papin.

Une autre plainte a été déposée par M. Louis Delannoy, domicilié 196, rue Racine, pour vol de 65 kilos de pommes de terre et 150 kilos de trèfle, vol commis sur un champ situé à proximité de son domicile.

Un portefeuille disparait. — Tandis qu'elle se trouvait sur un tramway, un adroit filou a subtilisé le portefeuille de Mlle Jeanne Catteau, 20 ans, corsetière, domiciliée rue du Brun-Pain, 179. Le portefeuille qui contenait une somme de 850 fr. et des photographies se trouvait placé dans un sac à main. Une plainte a été déposée.

Les succès musicaux au Conservatoire de Paris

Les succès remportés au Conservatoire National de Paris par d'anciens élèves lauréats de notre école sont cette année, particulièrement brillants.

Nous apprenons en effet, avec un vif plaisir, les résultats suivants : Mlle Simone Cordonnier et Mlle Marie-Louise Piédanna obtiennent respectivement un second prix et un premier accessit de harpe ; Mlle Jacqueline Coudenys, une seconde médaille de solfège (première nommée) ; M. Henri Bouche, un second accessit de violon-alto ; M. Xavier Delwarde, un second prix de cor (premier nommé), et M. Roland Delbart un premier accessit de cor également. Enfin M. Paul Hongne s'est vu attribuer une troisième médaille de solfège ainsi qu'un premier prix de basson.

Nous adressons à tous ces jeunes artistes nos sincères félicitations ainsi que tous nos compliments à leurs dévoués professeurs.

Sociétés et Comités

L'Union Fédérale des Combattants (57, rue du Haze) fait connaître à ses adhérents que la permanence habituelle aura lieu samedi 26, de 16 à 18 h., à cause de la réunion générale de la Commission qui doit avoir lieu dimanche 27, à 10 h. Les veuves de guerre 1939-40 sont priées de venir retirer leurs cartes de chemin de fer et les pièces pour les Pupilles de la Nation. Un jeu de dés permanent a lieu au siège et chez Emile Poblon, cafetier, Boulevard de l'Egalité, pour les orphelins et les plus nécessiteux et prisonniers. La réunion de la Commission aura le dimanche 27, de 10 h. à midi.

Union Sportive Tourquennoise. — Dimanche à partir, de 9 h. 30, entraînements de sports d'été. Signature des licences et photos. Remise des breloques à l'équipe Jeunes Cadets, Champion du Nord.

Groupe Musical Scolaire. — Dimanche 27, à 10 h. 30, rue du Haze, 57, réunion générale en l'honneur des prisonniers rentrés.

Centre d'Entr'aide des prisonniers rapatriés du Centre. — Permanence dimanche 27, à 10 h., Maison du Prisonnier, 76, rue Saint-Jacques.

Centre d'Entr'aide de la Croix-Rouge. — Permanence dimanche 27, à 10 h. 30, rue de la Croix-Rouge.

Centre d'Entr'aide des Piats. — Permanence le dimanche 27, à 10 h. 30, au Café des Trois Cloches, 129, rue du Touquet.

Centre d'Entr'aide de la Marlière. — Permanence dimanche 27, à 10 h. 30, Echo de la Frontière, rue Achille Testelin.

Centre d'Entr'aide du Blanc-Seau. — Permanence le dimanche 27, à 10 h. précises, Square Leman, rue de Mouvaux. Paiement de la prime de 200 fr. aux derniers rentrés. Tous les prisonniers de ces quartiers y sont cordialement invités.

Famille du Soldat Tourquennois. — Pour les prisonniers nécessiteux et leurs familles, la Famille du Soldat Tourquennois a reçu : de la Société l'Espérance, 826 fr. 80 ; de l'Ecole Victor Duruy, 500 fr. ; des stagiaires de l'Institut Sévigné, 546 fr. 50 et de la Brasserie du Tilleul, 893 fr. 10.

Nos plus chaleureux remerciements.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

DIVION

De la viande de veau. — Les gendarmes ont rencontré les nommés Cyrille Dhollotte demeurant à Lys-lez-Lannoy et Roger François, demeurant même lieu, qui transportaient chacun 10 kilos de viande de veau achetée sans tickets. La viande fut saisie et procès-verbal dressé aux deux délinquants.

LES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Voici la liste des lauréats admis aux certificats d'aptitude professionnelle qui se sont déroulés au Collège Technique et Moderne de Tourcoing (Institut Colbert) :

Commis de Comptabilité. — Boulanger Jean, Brienne Jean, Briet Raymond, Czerson Edouard, Daleux Henri, Debal Gaston, Deblaume Julien, Delannay Jacques, Delebaut Jacques, Demarque Alfred, Descamp Emile, Desreux Albert, Desrumaux Robert, Desry Michel, Destobbelaer Jacques, Dhalluin Charles, Dujardin Clément, Dumoulin Robert, Duvet René, Flament Jules, Grimonprez Michel, Guermonprez Jean, Hoste Roger, Hostyn Jacques, Lemaire Albert, Monteyne Georges, Morelle Georges, Parent Jean, Raes Louis, Rœlens Jean-Marie, Sotty Jacques, Terryn Claude, Vanhoisbecke Norbert, Verfaillie Paul.

PROFESSIONS INDUSTRIELLES

Ajusteurs-mécaniciens. — Fourmentraux Paul (mention Bien), Vandendriessche René, Dervaux Raymond, Ide Albert, Titetca Rieul, Ménard Lucien, Six Paul, Vanderstraete Lucien, Dekindt Paul, Aufray Francis, Backelandt Maurice, Maton René, Bogaert Henri, Dumoulin Joseph, Flipo Henri, Beacq Roland, Leduck Roger, Martin André, Deparpe Roger, Boutry Francis, Haquette Augustin, Saisler Roger, Dhaenens Roger, Dufermont Jean, Raimond Jean, Quiclet Claude, Camus Camille, Gottrant André, Guilbert Louis, Omez Emile, Andriès Maurice, Hottebaert Philippe, Devos Robert, Carlier Francis, Seys Noël, Gilles Jacques, Dehoux André, Baerts Roger, Pélerin Robert.

Tourneurs. — Dhaeze Michel, Delplancke Claude, Haquette Michel, Beacq Roland, Millescamps Maurice, Bouchart Francis, Lejeune Robert, Baelde Jules, Millescamps Claude, Calvez Pierre.

Forgerons. — Bels Roger, Dumez Roger, Debruyne Pierre, Vervenne Albert, Deguyper André, Groux Marceau, Ferrier Alphonse, Dumon Roger, Blazejenski Henri, Reumaux Jacques.

Serruriers-Tôliers. — Demarque Ernest, Dequick Lucien, Hoornaert Jean, Holle Arsène, Depoot Henri, Demeyère Omer.

Mouleurs. — Capelle Stéphane, Carton Gaston, Desevre Léon.

Monteurs-électriciens. — Vanspranghe Jean, Debrabandère Jacques, Tiberghien Jules, Delgatte Fernand, Smagguine Serge, Dufour Robert, Picavet Roger, Pichon Roger.

Imprimerie Reliure. — Waultier Jacques.

Imprimerie : Compositeur-Typographe. — Leroy André, Senaffe Robert.

Ebénistes. — Vandendriessche Léon, Couliell Roland.

Menuisiers. — Six Pierre, Vanhecke André, Vignon Bernard, Hollander Jacques.

Modeleurs. — Laffitte Julien, Gillot René, Lohez André.

Tourneurs sur bois. — Flévet Jacques, Gillot René.

Tailleurs. — Bonte Jean, Delainne Michel.

Cordonniers. — Desrousseaux Jean, Vanhaecke Vincent, Trigot Raphaël, Bolsius Gérard, Moreels Maurice.

HALLUIN
LE DIMANCHE

Pharmacien de service : M. Emile Grave, place de l'Eglise.

Etat Civil : ouvert de 9 à 10 h. 30.

Bains municipaux : ouverts de 8 h. à 11 h. 30.

Amicale des anciens combattants, au café Six, place de l'Eglise, permanence de 10 h. 30 à midi.

Eglise St-Hilaire : à 11 h., messe demandée par l'école de perfectionnement des sous-officiers de réserve pour Emile Danset, Alphonse Degryse et l'abbé Malaquin, morts pour la France.

Mutilés du travail : au 21, rue H.-Ghesquière, permanence à 11 h.

A la Philharmonie. — Ce dimanche, au local, café des Vieux Amis, rue G.-Desmettre, inscriptions des jeunes gens pour les cours de solfège, de 10 à 11 heures.

Contrôle des chômeurs. — Au cours de la semaine du 28 au 4, le pointage des chômeurs aura lieu rue Gustave-Desmettre, les mardi 29 juin et jeudi 1er juillet, de 15 à 16 h. ; le samedi 3, même local, de 10 à 11 heures.

Paiement des chômeurs. — Les allocations seront payées mercredi 30 juin, rue G.-Desmettre, de 9 à 10 h. ; ce même jour, de 9 à 10 h., paiement des prestations aux familles des travailleurs occupés en Allemagne.

Union des familles nombreuses. — Les ménages ayant trois enfants ou de deux enfants qui en attendent un troisième sont informés qu'il leur est possible de faire partie de l'Union des familles nombreuses et ainsi profiter de tous les avantages offerts aux adhérents. A cet effet, ils sont invités à se présenter à la permanence à la Maison de la Famille, rue de l'Eglise, 4, tous les samedis, de 17 à 18 h., munis de leur livret de mariage, de la carte d'alimentation du chef de famille et de la carte de priorité.

Etat Civil. — Naissance. — Maurice Buttenaere, rue Gustave-Desmettre, 40.

Publications. — André Mahieu et Yvonne Dubus. — Roger Callewaert et Jacqueline Vercruysse. — Marcel Dumont et Albertine Vandalle. — Albert Boscart et Lucienne Leenknecht. — Marceau Dejonche et Yvonne Trachet.

BONDUES

Interruption de courant. — Le courant électrique sera interrompu dimanche 27, de 7 à 15 h. pour les postes Fichaux et Delvigne.

LES SPORTS DANS LA RÉGION

LES MANIFESTATIONS DU DIMANCHE 27 JUIN

TOURCOING. — **Boxe.** — Salle du Gymnase municipal à 15 h. 30 : Kid Clotaire-Singlar Al. Martin-Hombrouck et Batise-Poliet.

ROUBAIX. — **Natation.** — Quai de Calais (Pont Morel) à 15 h., Fête Nautique du Swimming. Courses et water-polo : S.C.R.-Valenciennes.

ROUBAIX. — **Haltérophilie** — Salle de l'U.R.S.A., rue Jeanne d'Arc, à 10 h. 30 : Eliminatoires du Championnat des Flandres.

HALLUIN. — **Athlétisme.** — Stade Municipal à 18 h. 30 : Challenge des Ecoles.

Section féminine U.O.H. — Les photos des groupes et équipes sont visibles ce soir et dimanche matin à l'entraînement.